

Réf: Dossier N° 040279

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LES CONSTRUCTIONS MARX LEVI » en abrégé « LCML »

Siège social Abidjan, Yopougon, MAROC, Lot 5842, Ilot 139

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/09/2021 , et enregistrés au CEPICI le 14/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LES CONSTRUCTIONS MARX LEVI » en abrégé « LCML »

Objet :

- Bâtiments travaux publics
- Assainissement
- Construction
- Achat-vente de marchandises diverses
- Prestations de services divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie de biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participations dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, MAROC, Lot 5842, Ilot 139

Dirigeant(s) : M ZIE MARX (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05554 du 23/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26774/GTCA/RC/2021 du 23/09/2021

